

Programme été 2019

Durant les mois de juillet et août, il y aura 1 cours d'aquagym par semaine, les jeudis soirs à 19h (exceptés les jeudis 1^{er} et 29 août).

Les cours d'été sont dynamiques et ne sont pas adaptés aux seniors.

Durée des cours : 45 minutes.

Prix par cours : 20 CHF (changement de prix)

Nombre de participants acceptés par cours : 12 personnes.

Vous pouvez vous inscrire à tous les cours souhaités en fonction de vos disponibilités.

Inscriptions en ligne

Vous pouvez désormais vous inscrire en ligne depuis notre site internet :

www.ecolenatationthonex.ch

Depuis notre site internet, vous sélectionnez « Inscriptions », vous serez alors dirigés sur le site d'inscription en ligne. Vous cliquez sur « Aquagym » puis devez sélectionner la période, c'est-à-dire la ou les dates auxquelles vous souhaitez venir.

Par exemple : « Aquagym été 2019 4 juillet »

Il vous suffira alors de suivre les instructions qui s'affichent. A la fin du processus, le secrétariat recevra votre demande et vous confirmera votre inscription.

Si vous rencontrez des difficultés, nous restons bien sûr à disposition par mail (secretariat@ecolenatationthonex.ch) ou par téléphone (022 349 0422)

Lorsque vous vous inscrivez de manière définitive, vous attestez avoir pris connaissance de nos conditions générales. Veuillez donc les lire attentivement, particulièrement les paragraphes concernant le règlement des cours, le règlement de la piscine de Thônex et le règlement de l'Ecole de natation.

Conditions générales

Annulation de cours

Lorsqu'une inscription est réservée et payée, celle-ci est ferme : aucune annulation n'est possible.

Les absences, pour quelque cause que ce soit, ne sont pas remboursées.

En cas de maladie ou d'accident entraînant une impossibilité de participer aux cours durant plus de 2 semaines consécutives, et sur présentation d'un certificat médical, les leçons seront reportées.

En cas de problème non prévisible à l'avance, qui oblige l'Ecole de natation à annuler un cours, les élèves sont prévenus par mail ou téléphone. L'annulation d'une leçon ne donne pas droit à un remboursement. Un cours de remplacement sera proposé.

Règlement des cours

Toutes les informations utiles à votre paiement par virement bancaire seront indiquées sur la facture que vous recevrez par mail et que vous pourrez imprimer au besoin.

Les cours doivent être réglés à réception de la facture. Nous n'acceptons aucun élève, dont la facture n'est pas réglée.

Pour rappel, voici nos coordonnées de paiement :

Numéro de compte CCP : 12-21722-1

Numéro de BVR : 01-66164-7

Numéro IBAN : CH20 0900 0000 1202 1722 1

Numéro Clearing : 09000

Code SWIFT/BIC : POFICHBEXXX

Entrées piscines

Les élèves qui suivent les cours à Thônex doivent s'acquitter de l'entrée, qui n'est pas comprise dans le prix des cours. Des abonnements de 5 ou 10 entrées au tarif réduit de 15 francs et 30 francs sont en vente, durant les heures d'ouverture de la caisse de la Piscine, et sur présentation de la confirmation d'inscription.

Horaire d'ouverture de la caisse durant l'été :

- lundi de 12h30 à 19h
- mardi à dimanche de 9h à 18h

Règlement piscine de Thônex

L'accès au bord du bassin n'est possible qu'en maillot de bain. Le règlement de la piscine interdit de se baigner en short, bermuda ou tous types de maillots larges. Seuls sont acceptés les maillots de bains collés contre le corps.

Assurances

Il incombe à chaque participant d'être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident